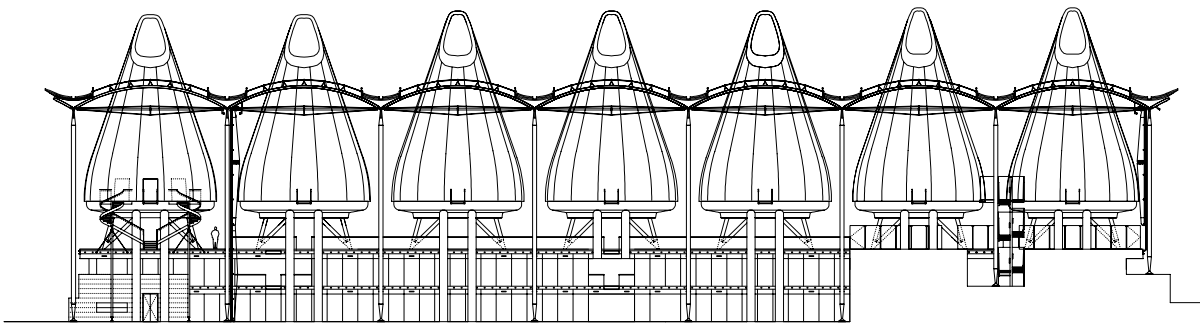


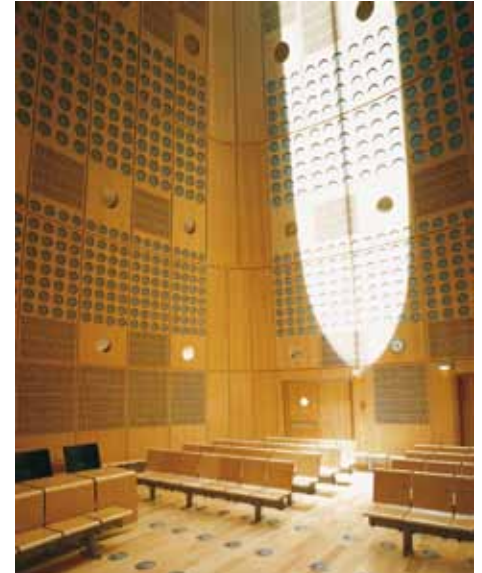
Tribunal de Bordeaux



Lieu/date
Bordeaux, France 1992 - 1998
Maître d'ouvrage
Tribunal de Grande Instance
Coût
27 millions de livres sterling
Superficie interne brute
25 000 m²

Architecte
Richard Rogers Partnership
Ingénierie structure
Ove Arup & Partners/OtH Sud-Ouest
Ingénierie services techniques
OtH Sud-Ouest/Ove Arup & Partners
Economiste
Interfaces, Ingèrop
Consultant en acoustique
Sound Research Laboratories
Consultant parement
Rice Francis Ritchie

Architecte-paysagiste
Dan Kiley/Edward Hutchison/Branch Associates
Consultant en éclairage
Lighting Design Partnership
Entrepreneur principal
Spie Citra Midi Atlantique
Direction de chantier
OtH Sud-Ouest



Richard Rogers Partnership (RRP) a remporté le concours international de conception d'un nouveau tribunal pour la ville historique de Bordeaux en 1992. Le projet présenté envisageait un bâtiment pouvant, grâce à une impression de transparence et d'ouverture, créer une perception positive du caractère accessible du système judiciaire français. Le cahier des charges était complexe et exigeait la séparation totale de la circulation publique et judiciaire. En rassemblant le bâtiment selon ses parties constitutives, la transparence qui en résulte encourage l'orientation et rend plus accessible une institution historiquement imposante.

Parmi les principaux éléments du projet, citons la création d'un espace public et l'intégration avec le paysage urbain actuel. L'entrée publique du bâtiment se fait par un escalier placé sur le côté, qui mène à la "salle des pas perdus" au centre du bâtiment, où les avocats, leurs clients et le public se rencontrent.

Les sept salles du tribunal sont bardées de cèdre et sont surélevées par des pilotis au-dessus du socle en pierre calcaire à l'intérieur d'un grand mur de verre sous un toit ondulé en cuivre. L'accès aux bureaux administratifs se fait par des passerelles qui enjambent l'atrium - la clarté du plan permet de maintenir différents itinéraires sécurisés pour le public comme pour les magistrats. Grâce à la présence de formes irrégulières et de matériaux naturels, le bâtiment met en valeur son cadre sensible, notamment une section des murailles médiévales de la ville. Les systèmes de contrôle passifs sont très largement utilisés. Les salles sont ombrées par le vaste toit alors que des fenêtres brise-soleil manuelles le long de la façade Ouest réduisent le gain solaire. Les volumes en forme de bouteille permettent à la lumière naturelle de pénétrer profondément dans les salles du tribunal alors que leur hauteur assure un bon contrôle de la température grâce à la stratification. La boîte en verre qui

enveloppe les salles (ses systèmes d'ombrage et de ventilation étant intégrés dans la toiture) fonctionne comme un volume de respiration. De plus, le podium et les bureaux sont construits en béton, matériau très efficace pour le contrôle thermique passif.

Le concept du projet mettait en jeu la "libération" des salles du tribunal de leur "carcan". La solution en bardage bois associe haute technologie, machines contrôlées par ordinateur et artisanat traditionnel.

